

Une telle réalisation serait une indication de la solidité du partenariat existant entre l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord sur le plan des affaires mondiales, et que ceux de ma génération ont considéré comme un acquis pendant tant d'années.

Les problèmes que soulève la mise sur pied d'un accord de libre-échange englobant l'Union européenne et l'ALENA sont gigantesques tant sur les plans technique que politique. Mais cela ne devrait pas nous décourager. Tout le monde sait, du moins c'est ce que je conclus de mon expérience, qu'il n'est pas nécessaire de régler tous les problèmes dès le début. Certains peuvent être laissés en suspens et souvent, en étant négligés, ils disparaissent. Il importe avant tout de prendre la décision de se lancer dans le projet. Cette décision déclenchera des facteurs constructifs qui autrement n'entreraient pas en jeu.

Le Canada se trouve dans une situation unique pour prendre une telle initiative. Le pays a toujours eu la réputation d'être un point de liaison facilitant les relations entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Il y a une génération, comme je l'ai déjà signalé, le premier ministre Pearson recommandait la création d'une zone nord-atlantique de libre-échange. Les deux principaux partenaires commerciaux du Canada sont les États-Unis et les pays de l'Union européenne. Nous avons déjà un lien contractuel avec l'Europe. Le Canada a l'avantage de s'être tourné aussi vers les pays du Pacifique et il a pris l'initiative il y a plusieurs années de développer ses relations avec le Japon et la Chine; en outre, il est membre de l'Organisation du Traité de défense collective pour l'Asie du Sud-Est (OTASE) et du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Cela est important parce qu'en recommandant un accord de libre-échange entre l'Union européenne et la zone de libre-échange des Amériques, le Canada attirerait l'attention sur la possibilité d'agrandir cette zone proposée de libre-échange de la région de l'Atlantique pour y inclure les pays de la région de l'Asie-Pacifique désireux d'y adhérer et capables de répondre aux exigences de cette appartenance. La mondialisation du libre-échange est une idée dont l'heure est venue.

Je devrais peut-être répéter ce que j'ai dit au début, au cas où quelqu'un penserait autrement, ces opinions sont les miennes et ne sont pas nécessairement celles du gouvernement. En abordant le sujet, M. Chrétien m'a incité, et j'espère qu'il en a incité d'autres, à penser aux possibilités futures sous de nouveaux angles.

Cette allocution arrive à sa fin. Mais ce n'est pas le cas de l'histoire. La révolution commerciale internationale qui a eu lieu pendant les quelque 50 ans où j'ai fait partie du gouvernement n'a pas encore eu son plein effet sur les vies des hommes et des femmes, et sur le développement économique des pays qu'ils habitent. Les choses s'orientent dans la bonne direction du point de vue du Canada et d'un point de vue mondial. Les innovations technologiques se répandent plus rapidement qu'auparavant et il en est de même du capital de placement. L'économie mondiale prend de l'essor tout comme la démocratie. Mais le progrès pour certains particuliers et certaines entreprises entraîne des perturbations pour d'autres. Les gouvernements démocratiques du monde, et certainement celui du Canada, doivent faire face à la tâche importante de veiller à ce que les moins nantis ne soient pas oubliés et qu'ils puissent profiter autant que les mieux nantis de la nouvelle richesse créée par la révolution commerciale, d'une part, et des innovations et investissements qui l'accompagnent, d'autre part.